



Commission scolaire des Draveurs
Découvrir, grandir, devenir

Rapport annuel 2014-2015



Commission scolaire des Draveurs
Découvrir, grandir, devenir

Design : Créations Millimage creationsmillimage@videotron.ca
Production : Service du secrétariat général et des communications

200, boulevard Maloney Est, Gatineau (Québec) J8P 1K3

www.csdraveurs.qc.ca



Rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

À l'issue de l'audit des états financiers 2014-2015 présentés à la séance du 26 octobre 2015 par la firme comptable Marcil Lavallée SENC/GP, la Commission scolaire des Draveurs a confirmé un déficit d'exercice au montant de **2 653 021\$**.

À titre indicatif, les tableaux et graphiques ci-dessous, illustrent l'état des revenus et des dépenses de l'année 2014-2015 par champs d'activités.

Revenus

Subventions

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	127 877 558\$	70.58%
Autres subventions et contributions	423 409\$	0.23%
Taxe scolaire	35 307 102\$	19.49%
Autres revenus		
Vente de biens et services	15 471 880\$	8.54%
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	395 105\$	0.22%
Revenus divers	1 693 361\$	0.93%
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	11 329\$	0.01%
Total des revenus	181 179 744\$	100%

Dépenses

Activités d'enseignement et de formation	86 364 818 \$	46.98%
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	44 702 341 \$	24.32%
Services d'appoint	20 480 715 \$	11.14%
Activités administratives	7 283 514 \$	3.96%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	19 855 394 \$	10.80%
Activités connexes	5 145 983 \$	2.80%
Total des dépenses	183 832 983\$	100%

Déficit de l'exercice

Sommaire de la situation financière au 30 juin 2015

ACTIFS FINANCIERS	35 393 408\$
PASSIFS	159 374 934\$
ACTIFS NON FINANCIERS	134 718 547\$
SURPLUS ACCUMULÉS*	10 737 021\$
*Pour calculer les surplus libres, il faut exclure des surplus accumulés :	
La valeur comptable nette des terrains	(8 498 129\$)
La subvention de financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs	(5 790 873\$)
SURPLUS LIBRES	(3 551 981\$)
	= 0

Suivi de l'application de la convention de partenariat 2013-2017

2014-2015 en formation d'une année en métier semi-spécialisé a connu une hausse par rapport à l'année précédente avec un niveau de qualification de 5,8 %. Notons que la cible pour 2015-2016 est une augmentation de 2,5% du taux de qualification des élèves dans les deux parcours précités. Ainsi les objectifs ont été dépassés.

La réussite de ces jeunes demeure un défi pour la commission scolaire et elle continue de s'y attarder de façon particulière. Le lien avec la famille, la valorisation de ces parcours, l'approche orientant le soutien aux enseignants au regard de leurs approches pédagogiques et l'importance d'une relation significative avec un adulte seront en toile de fond des réflexions.

L'augmentation du taux de participation des écoles aux activités proposées dans le plan de la *Stratégie régionale d'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais* est le **second objectif** du but 3. Toutes les écoles de la Commission scolaire des Draveurs se sont munies d'un responsable du dossier de la persévérance. Un but atteint avant la fin de la convention de partenariat.

BUT 4

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Ce but comprend deux objectifs soit la réduction du nombre d'actes de violence et d'intimidation signalés à la

Direction générale et la mise en œuvre d'un plan d'action dans chaque établissement pour promouvoir une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

La cible visée en juin 2016 en ce qui a trait aux actes de violence et d'intimidation est une réduction de 30 % de ces derniers qui se chiffraient à 180 en 2012-2013.

La Commission scolaire des Draveurs organisera en 2015-2016 des rencontres avec les services de garde et offrira également un accompagnement aux établissements qui souhaitent un soutien accru.

BUT 5

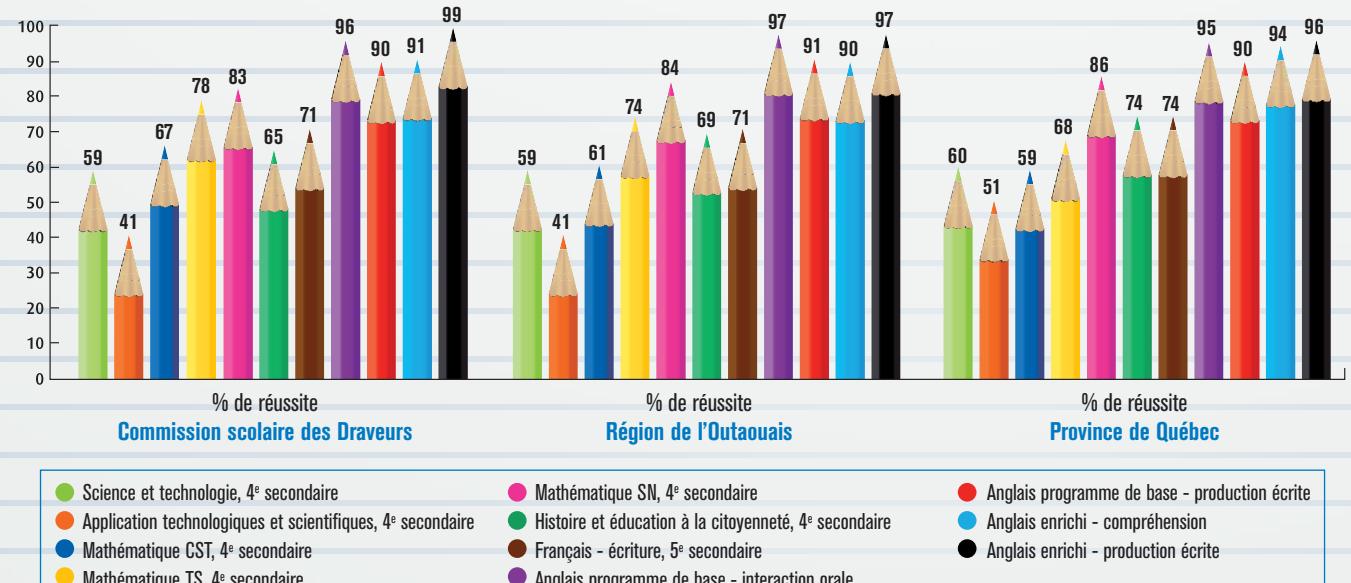
LAUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour l'année scolaire 2014-2015, le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle a été de 187. De ce nombre, 143 sont demeurés en continuité de formation du secteur des jeunes vers la formation professionnelle durant l'année 2014-2015. La cible visée en 2015-2016 est de 102 élèves en continuité.

En dépit d'une amélioration, les représentants de la commission scolaire, ceux du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais et la direction de centre de formation professionnelle continue de surveiller la situation de près.

Des chiffres sur la réussite

Résultats des élèves de la 4^e et de la 5^e secondaires aux épreuves ministérielles uniques de juin 2015



Résultats à l'examen unique seulement, sans tenir compte de la composante « résultat durant l'année ».

Table des matières

4	Mot du président et du directeur général
5	Profil de la Commission scolaire des Draveurs
6	Décisions du conseil des commissaires
7	Décisions du conseil des commissaires
8	Décisions du conseil des commissaires
9	Décisions du comité exécutif
10	Le conseil des commissaires
11	L'équipe des services
12	Des élus impliqués et actifs au sein de la communauté
13	Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école
14	Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école
15	Bilan des réalisations de l'année 2014-2015 du plan stratégique et du plan d'action annuel
16	Bilan des réalisations de l'année 2014-2015 du plan stratégique et du plan d'action annuel
17	Suivi de l'application de la convention de partenariat 2013-2017
18	Suivi de l'application de la convention de partenariat 2013-2017
19	Rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

Mot du président et du directeur général



LE PRÉSIDENT,
Claude Beaulieu



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
Bernard Dufourd

La réussite des élèves est l'objectif premier de la Commission scolaire des Draveurs et tous les efforts possibles sont déployés pour y arriver. Au cours de l'année 2014-2015, nous avons vécu d'importants changements au sein de la gouvernance scolaire. Les élections du 2 novembre 2014 ont mis en place un nouveau conseil. Le nombre de commissaires a été réduit de presque de la moitié passant de 23 à 15. La commission scolaire a dû composer avec un déficit d'exercice d'un peu plus de 2,6 millions de dollars résultant de l'écart entre des revenus de près de 181,2 millions de dollars et des dépenses de plus de 183,8 millions de dollars.

Comme convenu en début d'exercice, tout le travail nécessaire a été consacré au maintien des services directs à l'élève, essentiellement dans la forme établie au cours des dernières années.

Issu des quatre grandes orientations du plan stratégique 2012-2016, le plan d'action annuel de la commission scolaire 2014-2015 comportait 66 actions diverses coordonnées par les services pédagogiques et administratifs. La réalisation de ces actions démontre un haut niveau de compétence et d'adhésion du personnel de la commission scolaire à la mise en place d'un environnement sain pour tous les élèves.

L'année 2014-2015 a été marquée par d'importantes compressions budgétaires imposées par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) de l'ordre de 1,9 million de dollars. Dans ce contexte économique précaire, la commission scolaire a fait preuve d'innovation afin de favoriser la réussite scolaire.

Que nous réserve l'avenir? D'autres importantes coupes sont déjà à prévoir. Cette année s'amorce avec beaucoup d'incertitude. Les importants changements à venir en éducation, particulièrement en matière de gouvernance scolaire, nous laissent entrevoir une année d'adaptation. Le noble défi quotidien de tous les intervenants de l'école publique à savoir celui d'instruire, de socialiser et de qualifier ses élèves sera un défi d'autant plus difficile qu'il devra être relevé dans ce contexte de compressions budgétaires majeures auxquelles les commissions scolaires continueront d'être confrontées.

Toutefois, la mission de la Commission scolaire des Draveurs qui est celle d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement devra se poursuivre. Fort de la collaboration soutenue au fil des ans de la part de tous les membres de notre personnel, des dirigeantes, des dirigeants et des partenaires de la commission scolaire, nous rassemblerons toutes nos forces afin de maintenir un climat sain et propice à l'apprentissage chez les quelque 17 500 élèves jeunes et adultes qui fréquentent nos 33 établissements. **Bonne lecture!**

Le président,
Claude Beaulieu

Le directeur général,
Bernard Dufourd

Suivi de l'application de la convention de partenariat 2013-2017

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, la présente section du rapport annuel rend compte des résultats obtenus à la fin de l'année 2012-2013 en fonction des cinq buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue pour 2012-2016 entre la commission scolaire et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Cette convention de partenariat qui viendra à échéance en juin 2016 est reliée de façon complémentaire aux conventions de gestion et de réussite éducative établies entre la commission scolaire et chacun de ses établissements.

BUT 1

LAUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

La cible ministérielle de diplomation ou de qualification avant l'âge de 20 ans pour la Commission scolaire des Draveurs a été fixée à 74 % d'ici juin 2020.

Le premier objectif du **But 1** de la convention de partenariat 2012-2016 vise donc l'augmentation du taux de diplomation et de qualification qui se situait à 61,9 % en 2008 à partir de la cohorte des élèves qui étaient inscrits en 1^{re} secondaire en septembre 2001.

Situation 2014	Situation 2015	Cible 2015-2016	Cible 2019-2020
Juin 2014	Juin 2015		
64,9 %	69,8 %	68 %	74 %
Filles : 69,2 %	Filles : 73,4 %		
Garçons : 61,1 %	Garçons : 66,5 %		

Le second objectif du **But 1** vise la diminution du taux d'abandon scolaire en formation générale des jeunes qui se situait à 32,4 % en 2007-2008.

Situation 2011-2012	Situation 2012-2013	Cible 2015-2016
20,13 %	19,4 %	20 %

Au nombre des moyens retenus pour atteindre les cibles des buts 1 et 2, on retrouve le soutien des équipes scolaires dans la mise en place de mécanismes de dépistage précoce et d'intervention rapide. On vise également la mise en place de mesures d'encadrement, d'accompagnement et de suivis adaptés pour les élèves à risque tout en poursuivant l'association avec des chercheurs pour identifier les zones d'intervention à privilégier.

BUT 2

L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le premier objectif de ce but est d'augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de français lecture à la fin du 3^e cycle du primaire. La cible visée pour 2015-2016 étant de 81% de réussite, on notait un taux de réussite de 80 % en juin 2015. La donnée de départ était de 79% de réussite en 2011-2012. À la baisse de 2 points de pourcentage par rapport à juin 2014, les résultats de l'épreuve laissent, quand même, supposer que les élèves possèdent suffisamment de stratégies et de connaissances pour comprendre les éléments significatifs provenant des textes pour réaliser les tâches proposées, surtout lorsqu'il s'agit d'extraire des éléments d'information explicites des textes. Les formations offertes depuis quelques années sur les quatre dimensions de la

lecture : comprendre, interpréter, réagir et apprécier des œuvres littéraires, ont sans doute contribué à une meilleure compréhension des critères d'évaluation. Le document *Progression des apprentissages*, mieux connu et plus utilisé, favorise aussi une meilleure compréhension de ce qui est attendu de l'élève. Le travail de l'enseignant doit se poursuivre afin d'amener les élèves à répondre aux questions de manière précise, à s'appuyer davantage sur le texte et sur leurs connaissances lorsqu'ils sont invités à extraire des informations implicites, à réagir, à interpréter et à exercer un jugement critique. L'enseignement explicite est une pratique efficace permettant aux élèves de s'approprier les stratégies de lecture nécessaire au développement des compétences *Lire des textes variés et Apprécier des œuvres littéraires*.

L'objectif 2 est d'augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français écriture, des élèves à la fin du 3^e cycle du primaire. Alors que la cible est de 86% pour 2015-2016, on notait en juin 2015 un taux de réussite de 91%. Les résultats de la compétence *Écrire des textes variés* laissent supposer que les élèves possèdent suffisamment de stratégies et de connaissances pour réaliser leur projet d'écriture. Étant donné une moyenne de 76%, il serait intéressant de poursuivre l'enseignement des connaissances et stratégies d'écriture et qu'ils écrivent des textes plus souvent.

L'objectif 3 du 2^e but de la convention de partenariat est d'augmenter le taux de réussite des élèves en français lecture de 5^e secondaire. Les données de départ de la convention étaient un taux de réussite de 75% en juin 2012 et une cible de 77% en juin 2016. Le taux de réussite en juin 2015 a été de 81%. Tout sera donc mis en œuvre pour conserver ce rendement voire, l'améliorer davantage. Le travail sur les quatre dimensions de la lecture s'avère essentiel au développement optimal de la compétence *Lire et apprécier des textes variés*.

L'augmentation du taux de réussite à l'épreuve ministérielle en français écriture, des élèves de 5^e secondaire constitue le 4^e objectif. La cible étant un taux de réussite de 75% en 2015-2016, on notait, en juin 2015, un taux de réussite de 75%. 50% de la note en écriture est générée par l'examen unique du MEESR. On peut constater que la région de l'Outaouais suit la tendance provinciale qui affiche une augmentation de 5% du taux de réussite en écriture. Avec un taux de réussite de 75%, la Commission scolaire des Draveurs se retrouve à 4 points de pourcentage inférieur à celui du Québec.

Cette année, on observe à travers le Québec, une chute de l'ordre de 6% du taux de réussite en écriture. La Commission scolaire des Draveurs n'échappe pas à cette tendance provinciale. Une analyse provinciale s'avèrerait nécessaire pour expliquer ces résultats pour le moins surprenants, car le type d'épreuve, la tâche demandée et les exigences du programme sont les mêmes depuis l'avènement du renouveau pédagogique en 5^e secondaire, en 2009-2010.

BUT 3

L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

L'objectif premier de ce but vise l'augmentation du taux de qualification des élèves inscrits dans le parcours de formation axée sur l'emploi au secondaire. La cohorte de l'année



Bilan des réalisations de l'année 2014-2015 du plan stratégique et du plan d'action annuel

- La production d'un guide relatif à l'insertion professionnelle du personnel suppléant, un programme de formation spécifique pour les nouveaux enseignants ainsi qu'un service d'inscription en ligne pour les ateliers de formation, permettent de soutenir et d'accompagner les directions d'unité administrative dans la mise en œuvre d'un programme d'insertion professionnelle;
- Pour l'approfondissement du développement des compétences professionnelles de l'ensemble du personnel, les activités suivantes ont eu lieu:
- Une formation offerte pour les usagers des différentes applications du logiciel *Paie* et *Gestion des ressources humaines* et plusieurs formations offertes aux gestionnaires portant sur les divers aspects reliés à ce domaine;
- L'actualisation des pratiques d'accompagnement des conseillers pédagogiques dans une perspective d'enseignement efficace qui sous-tend le modèle Ràl;
- La formation des directions d'établissement et des techniciennes et des techniciens en service de garde;
- L'organisation du colloque régional de la formation professionnelle.
- L'organisation d'un salon de l'emploi des quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais pour optimiser nos campagnes de recrutement;
- L'actualisation de la procédure *Violence et harcèlement psychologique en milieu de travail* a contribué à promouvoir les relations harmonieuses basées sur le respect des personnes, de leurs droits et de leurs responsabilités.

Orientation D

Demeurer une organisation centrée sur la mise en œuvre de solutions novatrices et efficaces.

Voici les différentes initiatives qui ont été mises sur pied :

- La mise à jour de la politique *Répartition des ressources financières* aux unités administratives et aux comités et l'actualisation du dispositif d'enseignement en formation professionnelle à la Commission scolaire des Draveurs font partie des modalités d'allocation des ressources répondant aux besoins des établissements;

La commission scolaire poursuit ses travaux dans le cadre des différentes mesures de subvention du MEESR soient : les mesures *Maintien des bâtiments*, *Embellissement des cours d'école* et l'*Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées*. Par exemple, la première phase de la rénovation de l'auditorium de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau, la réfection des murs de fondation de l'école du Nouveau-Monde (édifice Renaud) et le remplacement des portes extérieures et la réfection des salles de toilettes à l'école Polyvalente de l'Érablière.

On a aussi coordonné la 4e phase de l'installation des systèmes de dispositifs anti refoulement dans cinq établissements ;

Le vérificateur général du Québec et le MEESR recommandent l'implantation d'une approche systémique et globale de gestion en matière de qualité de l'air intérieur en milieu scolaire. De plus, la commission scolaire a élaboré une politique en matière de qualité de l'air;

Suite au rapport d'inspection concernant la caractérisation pour une gestion sécuritaire de l'amianté dans nos établissements en 2013-2014, la commission scolaire a assuré le suivi afin de poursuivre les correctifs sur les tuyaux amiantés dans les salles mécaniques lorsque le remplacement de tuiles au plafond a été nécessaire. En 2015-2016, une inspection complète des lieux devra être faite.

- Le renouvellement des contrats entre la commission scolaire et les institutions financières, l'actualisation de la section Service des ressources financières du recueil de gestion et l'implantation massive des relevés de salaire et des feuilles fiscales électroniques pour l'ensemble du personnel ainsi que l'amorce du déploiement Clé de voûte dans les unités administratives témoignent des efforts de pratiques de gestion favorisant le développement durable ;

- L'offre du Service des ressources informatiques a été assurée par l'utilisation systématique du logiciel d'inscription en ligne au Centre L'Escale, la migration du système de courriel administratif GroupWise vers la plateforme Exchange de Microsoft et l'implantation du volet courriel pédagogique (phase 1 de l'utilisation d'Office 365) en utilisant les principes de l'infonuagique. La mise en place du projet pilote d'expérimentation des tablettes iPad et leurs applications pédagogiques dans une salle de classe ont amélioré l'offre des services. On a également entrepris la mise en œuvre d'une nouvelle procédure de la prise de statistiques;

L'octroi d'un soutien au service du transport scolaire en ce qui attrait à un outil de consignation en lien avec l'application de la politique contre l'intimidation;

Pour assurer une gestion évolutive et continue des équipements informatiques, on a poursuivi le soutien aux établissements dans le suivi pédagogique individuel (SPI) pour consigner les actes de violence et d'intimidation. On aussi procédé à l'implantation des modules *Immobilisations* et *Comptes* à recevoir du progiciel MOZAïK et maximisé l'accessibilité des paiements par Internet effectués par les utilisateurs de la commission scolaire ;

Pour faciliter l'adaptation des élèves qui débuteront le préscolaire, une campagne de sécurité en transport scolaire a eu lieu en août 2014.

Profil de la Commission scolaire des Draveurs 2014-2015

Clientèle :

La Commission scolaire des Draveurs accueille présentement une clientèle de 17 445 élèves jeunes et adultes. Elle compte 33 établissements scolaires : 24 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 2 centres de formation générale des adultes et un centre de formation professionnelle. Elle comprend

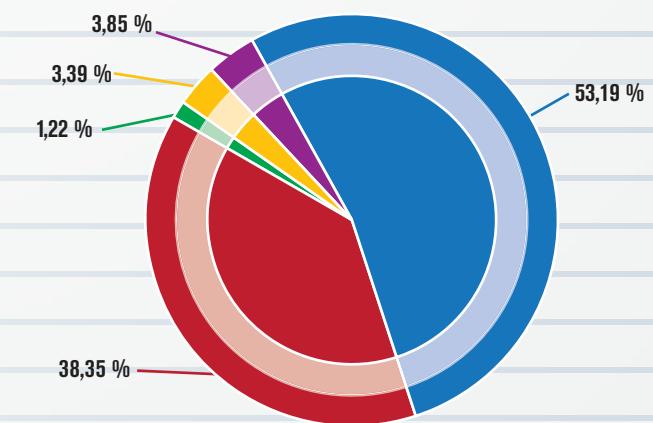
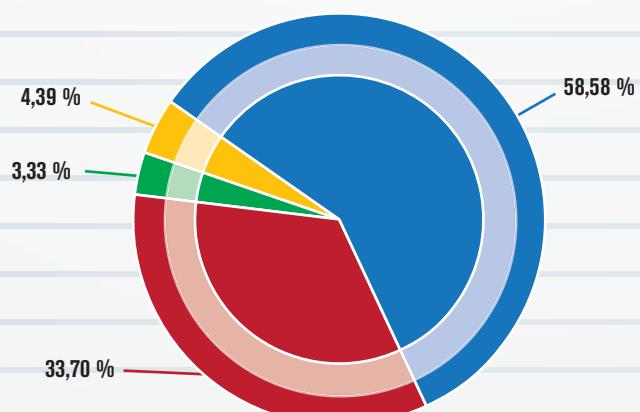
45 immeubles incluant le siège social et deux édifices en annexe: St-Cœur-de-Marie et le Service régional de formation professionnelle de l'Outaouais. Le territoire de la commission scolaire comprend le secteur Gatineau et les municipalités de Cantley, de Denholm et de Val-des-Monts.

L'organisation des activités pédagogiques et administratives de 2014-2015 référant aux clientèles jeune et adulte (avec %)

10 225 (1 631 élèves au préscolaire et 8 594 élèves au primaire)	58,58 %
5 883 élèves au secondaire	33,70 %
581 élèves en formation professionnelle	3,33 %
766 élèves en formation générale aux adultes	4,39 %

État des effectifs au 31 mars 2015, par catégories d'emploi, en vertu de l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État.

Personnel d'encadrement - 103 employés	3,39 %
Personnel professionnel - 117 employés	3,85 %
Personnel enseignant - 1 616 employés	53,19 %
Personnel de bureau, technicien et assimilé - 1 165 employés	38,35 %
Ouvriers, personnel d'entretien et de service - 37 employés	1,22 %
Total - 3 038 employés	100,00 %



Source : Direction générale des relations du travail

Rapport du protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève n'a aucune plainte qui répondait aux conditions selon l'article 2.2, partie 4 de la procédure de l'examen des plaintes. Conséquemment, aucun rapport formel n'a été déposé au conseil des commissaires au cours de l'année 2014-2015.

Nombre de communications avec les plaignants

Pendant l'année 2014-2015, le protecteur de l'élève, M. Reynald Labelle, a répondu à 27 demandes d'information. Ces demandes initiées par des parents ou des élèves ont eu lieu avec le protecteur de l'élève soit par téléphone ou par courriel. Lors de ces communications, le protecteur a identifié la nature et la recevabilité de la plainte, il a expliqué son rôle et il a clarifié avec le plaignant toutes les étapes du cheminement de l'examen d'une plainte.

Service à la clientèle et examen des plaintes

Suite aux communications avec certains parents, le protecteur de l'élève a émis des recommandations pour faciliter le processus de règlement des plaintes. Entre autres, il suggère de mieux communiquer toutes les étapes du processus et d'explorer la possibilité d'utiliser certains mécanismes internes afin d'en arriver à des applications moins rigides de certaines politiques ou procédures. Le protecteur de l'élève recommande aussi d'étudier de nouveaux moyens de soutien auprès des intervenants afin d'améliorer la communication avec les parents. Il suggère de clarifier les rôles du service à la clientèle, du responsable des plaintes et de la direction générale ainsi que de mettre en place un mécanisme d'information auprès du protecteur de l'élève. Pour avoir accès au rapport intégral allez à l'adresse suivante : <http://www.csdraveurs.qc.ca/>

Décisions du conseil des commissaires 2014-2015

Le conseil des commissaires a tenu huit séances régulières durant l'année 2014-2015 ainsi que deux séances ajournées. Il a également adopté 188 résolutions qui sont publicisées dans les *Nouvelles du conseil* sur une base mensuelle.

Nomination des gestionnaires

La nomination de neuf gestionnaires a fait l'objet de résolutions, soit une direction de service, trois directions d'établissement et cinq directions adjointes.

Mention d'honneur

M. Pierre Collerette a reçu une mention d'honneur de la part de tous les élèves de la Commission scolaire des Draveurs pour son expertise, sa disponibilité comme chercheur et personne-ressource auprès des intervenants et pour l'importance qu'il accorde à la persévérance et à la réussite scolaire en Outaouais.

AOÛT 2014

Les commissaires ont adopté le budget de la Commission scolaire des Draveurs pour l'année 2014-2015, prévoyant un déficit d'exercice de 1 585 271 \$.

Le conseil a adopté la politique de la répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités pour l'année 2014-2015.

Les commissaires ont adopté les taux de la taxe scolaire pour l'exercice 2014-2015. Ces taux sont fixés à 0,28252 pour Gatineau, à 0,27326 pour Val-des-Monts, à 0,29065 pour Cantley et à 0,30168 pour Denholm.

Le conseil des commissaires a convenu de prolonger le mandat des membres des comités jusqu'au 6 novembre 2014, en prévision des élections scolaires du 2 novembre.

Le conseil a accepté le plan d'action des services 2014-2015 en appui au plan stratégique de la Commission scolaire des Draveurs.

Les élus ont entériné le contrat de service avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'achat d'équipements informatiques de types postes clients et ont autorisé M. Fernand Paré, directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Draveurs les bons de commande qui en découlent.

Les élus ont autorisé la demande au MEESR de contracter un emprunt maximum de 1 230 905 \$ à sa charge pour l'aménagement extérieur d'une surface synthétique (soccer/football) à l'école Polyvalente Le Carrefour.

Les commissaires ont procédé à la signature du protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Table Éducation Outaouais concernant l'utilisation des locaux de l'école Polyvalente Le Carrefour, en vigueur du premier juillet 2014 au 30 juin 2015.

SEPTEMBRE 2014

Les élus ont approuvé l'évaluation du directeur général suite à la recommandation du comité d'évaluation.

Le conseil accepte le plan d'action de la Direction générale au regard des attentes signifiées pour l'année scolaire 2014-2015. Ce plan comporte quatre thèmes : l'élaboration d'une politique sur la réussite scolaire, l'équilibre budgétaire pour l'année 2015-2016, la réalisation du projet *Réussite, innovation et efficience* et la réalisation du plan d'action des services 2014-2015.

Les commissaires ont approuvé un emprunt maximal de 7 500 000 \$ sur une période de 25 ans pour la nouvelle école primaire dans le secteur ouest du territoire.

Les élus ont accepté la soumission de la firme Innovision+ inc., seul soumissionnaire, d'une somme de 58 196,30 \$, excluant les taxes, pour la gestion et la fourniture des impressions dans le cadre des élections scolaires du 2 novembre 2014. Ce montant était sujet à changement selon le nombre des bureaux de vote nécessaires au scrutin.

Les élus ont accepté le nom proposé de la nouvelle école primaire située au 79, rue du Mont-Joël à Cantley, *École de l'Orée-des-Bois*.

Les élus ont autorisé le président et le directeur général à signer les documents inhérents à la transaction d'acquisition du terrain pour la nouvelle école primaire dans le secteur est du territoire de la commission scolaire à Val-des-Monts.

NOVEMBRE 2014

Suite aux élections scolaires du 2 novembre 2014, le nouveau conseil des commissaires a formé son premier comité exécutif ainsi que ses comités de gouvernance et d'éthique, de vérification, des ressources humaines et le comité consultatif de transport. Il a été décidé qu'un commissaire parent siège sur chacun des comités.

Les élus ont nommé le commissaire Normand Sylvestre à titre de représentant de la commission scolaire au sein du conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais.

DÉCEMBRE 2014

Le conseil a approuvé une affectation temporaire d'une gestionnaire au poste de coordination du Service des ressources financières.

Les membres du conseil ont pris acte des états financiers de la commission scolaire pour l'exercice terminé le 30 juin 2014. Ces états financiers indiquent des revenus de l'ordre de 180 095 419 \$ et des dépenses de l'ordre de 182 331 976 \$. Conséquemment, la Commission scolaire des Draveurs enregistre un déficit pour cet exercice de 2 236 557 \$.

Le conseil a autorisé la formation d'un comité de sélection pour les choix des professionnels pour la construction d'une école primaire dans le secteur est de son territoire.

Les élus ont approuvé les modifications apportées au protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs et la Table Éducation Outaouais concernant l'utilisation des locaux.

Le conseil a adopté le choix de limite par lésion d'une fois et demie le salaire maximum annuel assurable.

Bilan des réalisations de l'année 2014-2015 du plan stratégique et du plan d'action annuel

La Commission scolaire des Draveurs a adopté, en mai 2012, un plan stratégique. Le présent rapport annuel fait état des actions réalisées au cours de l'année 2014-2015 dans le cadre de cette planification et rend compte de l'atteinte de ses objectifs.

- L'accompagnement des équipes-écoles dans la rédaction et l'actualisation de leur plan de lutte contre la violence et l'intimidation et l'utilisation des tableaux de bord dans Lumix sont aussi des moyens qui ont été mis en place.

Orientation A

Maintenir le développement pédagogique au service de la réussite éducative de chaque élève.

- L'offre de services éducatifs de proximité à notre clientèle a été réalisée en analysant et en planifiant la répartition de la clientèle des secteurs primaire et secondaire en tenant compte de l'ouverture de la nouvelle école en septembre 2017 et en y incluant les nouveaux bassins. L'actualisation de l'offre de services éducatifs du primaire a aussi été complétée.
- La mise en œuvre de nouveaux modes d'organisation des services éducatifs adaptés aux besoins spécifiques des élèves s'est concrétisée par la consolidation de concomitance en secrétariat/comptabilité, l'implantation du *Service d'accueil et d'évaluation des nouveaux arrivants* (SAÉNA) et la poursuite de l'implantation du modèle de réponse à l'intervention (RàI) à l'ensemble des directions d'établissement.
- La promotion de la formation professionnelle auprès de l'ensemble des élèves et des intervenants scolaires s'est réalisée, entre autres, en déployant l'outil primaire *Formation professionnelle Outaouais (FPO) Explorez les métiers* et le jeu *Mini-olympiades* et en développant divers outils et des activités promotionnelles et des outils tels que des ateliers interactifs, journées portes ouvertes, Salon FP-FT, etc.
- Au nombre des stratégies concertées visant à accroître la persévérance scolaire chez tous les élèves, jeunes et adultes, on y ajoute une participation aux *Journées de la persévérance*.
- Des outils ont été développés pour favoriser les transitions entre les différents établissements. Ces outils ont permis l'arrimage des différents programmes entre le primaire et le secondaire. Une élaboration des orientations a assuré une bonne transition des élèves entre les classes régulières et les classes spécialisées ainsi que celles des jeunes et adultes en formation professionnelle.

- L'accompagnement des écoles dans la mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) pour une deuxième année a permis d'initier et de soutenir des pratiques qui permettent d'augmenter les résultats scolaires dans l'ensemble des disciplines.
- L'offre d'une formation aux écoles sur la prévention des accidents et l'inspection des équipements en collaboration avec l'assureur a contribué au maintien d'un environnement sain et sécuritaire.

Orientation B

Être un partenaire engagé et inspirant au sein de notre communauté.

Le plan stratégique 2012-2016 compte quatre objectifs précis dans cette orientation soit la promotion et la valorisation de l'école publique, la poursuite de la mise en œuvre des divers partenariats pour les clientèles ayant des besoins particuliers et la facilitation de l'accessibilité des installations de la commission scolaire en collaborant avec la communauté et la promotion et la valorisation de l'engagement des parents. Les actions accomplies pour répondre à ces objectifs sont les suivantes:

- Accompagner et former les établissements afin de trouver des solutions concernant les plaintes en lien avec les élèves ayant des besoins particuliers;
- Organiser la campagne de financement Centraide pour l'ensemble du personnel;
- Se départir l'édifice Saint-Antoine aux Habitations de l'Outaouais Métropolitain;
- Coordonner les suivis nécessaires à la demande de construction de deux nouvelles écoles primaires dans le secteur est (Gatineau et Val-des-Monts);
- Coordonner les suivis nécessaires au projet d'aménagement d'un terrain synthétique de soccer et de football à l'école Polyvalente Le Carrefour;
- Amorcer le renouvellement du protocole d'entente avec la municipalité de Cantley pour l'école de la Rose-des-Vents;
- Débuter la rédaction d'une politique de la réussite.

Orientation C

Favoriser, valoriser et enrichir la mise à jour des compétences professionnelles.

- La promotion de la santé et de la sécurité en milieu de travail est l'un des objectifs qui étaient inscrits au plan d'action à même l'orientation 3 du plan stratégique. Il a été atteint par l'implantation du programme *Promotion des saines habitudes de vie en milieu de travail*;
- La production d'un protocole sur les invitations et le déroulement des activités officielles de la commission scolaire et de ses unités administratives d'établir une marche à suivre qui respecte les règles de l'art;

Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école

En 2014-2015, chacun des établissements d'enseignement primaire et secondaire de la Commission scolaire des Draveurs a fait un bilan de la mise en œuvre de son plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école. Ce bilan a permis de mieux préciser le plan de lutte 2015-2016.

En ce qui a trait aux actes de violence et d'intimidation, la cible visée en juin 2016 dans la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) est une réduction de 30 % de ces derniers qui se chiffraient à 180 en 2012-2013.

La Commission scolaire des Draveurs a expérimenté un nouvel outil de consignation des incidents. Une formation a été offerte aux écoles afin d'optimiser l'utilisation de cet outil et pouvoir ainsi faire un meilleur portrait de leur établissement en lien avec l'identification des actes de violence et d'intimidation au sens de la loi. À la suite de cet exercice, nous constatons que les déclarations faites par les écoles respectent les attentes du MEESR. Les personnes sont plus habilitées à faire la distinction entre des conflits et des actes de violence ou d'intimidation. Les élèves continuent à dénoncer

sans crainte. Les élèves sont plus encouragés à dénoncer les actes d'intimidation et de violence. La Commission scolaire des Draveurs voit positivement cette constatation.

Un acte de **violence** se définit comme suit : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos et autres messages), physique (coups et blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion), ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.) exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Un acte d'**intimidation** se définit comme suit : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



Décisions du conseil des commissaires 2014-2015

Le commissaire M. Paul Morin a été nommé représentant de la Commission scolaire des Draveurs au sein du conseil d'administration de Vision Multisports Outaouais Inc.

FÉVRIER 2015

Les élus ont adopté les modifications au plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Draveurs 2014-2017.

Le conseil a décidé de révoquer l'acte d'établissement du Centre Administration et commerce de Gatineau et de délivrer au Centre de formation professionnelle *Compétence Outaouais* et à la nouvelle école de Cantley, un nouvel acte d'établissement valide du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.

La commission scolaire a confirmé son affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais pour l'année 2014-2015 au coût de 0,71 \$ par personne, selon la clientèle scolaire officielle au 30 septembre 2014, au primaire et au secondaire.

Le conseil a mandaté Mme Isabelle Léger, agente d'administration au niveau secondaire et M. Denis Pacheco, directeur d'établissement primaire à titre de délégués officiels au conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais.

Les commissaires ont amendé la politique *Développement durable* en mettant fin au comité du développement durable et en donnant la responsabilité à l'ensemble des unités administratives de réaliser les actions en lien avec cette dernière.

Les élus ont autorisé la signature d'une entente de servitudes multiples entre la Commission scolaire des Draveurs et Vision Multisports Outaouais inc. Ils ont également autorisé la signature du protocole d'entente concernant l'utilisation de l'immeuble.

Le conseil a autorisé la Commission scolaire des Draveurs à transmettre la reddition de comptes dans le cadre de l'acquisition d'équipements liée à l'implantation du programme d'études infographie au Centre de formation professionnelle *Compétences Outaouais* exigé par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR).

Le conseil a entériné le mandat signé par le directeur du Service des ressources informatiques, clientèle et transport (SRICT) de la Commission scolaire des Draveurs pour adhésion à l'appel d'offres public d'achats regroupés d'équipements de téléphonie cellulaire.

Les élus ont adopté le mandat du comité de vérification 2014-2015.

MARS 2015

Le rapport annuel 2013-2014 a été déposé en séance publique.

Les commissaires ont adopté la mise à jour de la politique relative à l'admission et l'inscription des élèves (préscolaire, primaire et secondaire).

Le conseil a donné son aval pour transférer à l'école Polyvalente Le Carrefour 3 groupes de 6^e année de l'école du Bois Joli ainsi que 3 groupes de 5^e année et 3 groupes

de 6^e année de l'école L'Équipage. Les commissaires se sont aussi engagés à répondre aux préoccupations soulevées par les parents.

Les élus ont reconduit le mandat de services bancaires avec la Banque Royale du Canada pour une année supplémentaire, soit du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

Le document «*Planification de la répartition de la clientèle préscolaire, primaire 2015-2016 à 2018-2019 et secondaire 2015-2016 à 2023-2024*» a été adopté.

AVRIL 2015

Le contrat du Programme d'aide aux employées et employés octroyé à la firme PAE Consultants est reconduit pour l'année scolaire 2015-2016.

Les commissaires ont accepté le transfert administratif de la clientèle du Centre administration, commerce et secrétariat de Gatineau vers le Centre de formation professionnelle *Compétence Outaouais* à partir du 1^{er} juillet 2015.

MAI 2015

Le conseil a adopté les critères d'affectation des directions d'établissement 2015-2016.

Le conseil des commissaires a adopté le plan de l'effectif cadre 2015-2016. Ce plan fait état de la répartition des gestionnaires dans les établissements du primaire, du secondaire et des centres de formation générale des adultes et de formation professionnelle ainsi que dans les services administratifs. Il est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

Les commissaires ont adopté le nouvel organigramme pour l'année 2015-2016.

Mme Sophie Guilbeault a été nommée, en affectation temporaire, directrice du Service des ressources financières à partir du 16 mai 2015.

Les commissaires ont reconduit le contrat conclu entre la Société de Gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et la compagnie SOFTCHOICE pour l'achat des licences Microsoft jusqu'au 31 mai 2016 avec possibilité de reconduction pour une période de deux ans. Ainsi, la Commission scolaire des Draveurs réalise des économies de plus 70 000 \$. Ce qui représente 30 000 \$ supplémentaires, en économie, comparativement à l'année précédente.

Les élus se sont prononcés en faveur de la mise à jour de la politique *Contributions financières exigées des parents* pour l'année 2015-2016.

Les commissaires ont accepté la dérogation à la politique d'*Admission et d'inscription annuelle des élèves (préscolaire, primaire et secondaire)* afin que la fratrie et la proximité deviennent les deux premiers critères d'acceptation des demandes d'inscription.

Le conseil a nommé les délégués officiels à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) : M. Claude Beaulieu, M. Paul Loyer, M. Paul Morin, Mme Marie-France Gagnon et M. Steve Kirk comme seul délégué substitut à l'assemblée annuelle de la FCSQ.

Décisions du conseil des commissaires 2014-2015

JUIN 2015

Les commissaires ont entériné la nomination temporaire de M. Patrick Courville à titre de secrétaire général pour la période du 1^{er} juin 2015 au 30 juin 2016.

Le conseil a désigné Me Manon Chénier à titre de personne chargée de l'application du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* de la Commission scolaire des Draveurs à compter du 1^{er} juillet 2015 jusqu'au 30 juin 2016.

Les élus ont approuvé le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Draveurs 2015-2018 et étant délivré à chacun des établissements inclus au plan triennal 2015-2019, un acte d'établissement valide du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

Le conseil a adopté le bilan de fin d'année du plan d'action des services 2014-2015 en appui au plan stratégique de la Commission scolaire des Draveurs.

Le conseil a autorisé le président et le directeur général à signer une entente de servitude réelle et perpétuelle pour la reconstruction de la rue chemin de l'École en faveur de la municipalité de Val-des-Monts sur une partie du lot 1 933 231 du cadastre officiel du Québec dans la circonscription foncière de Gatineau, propriété de la Commission scolaire des Draveurs.

Les commissaires ont procédé à la radiation des sommes à percevoir de la taxe scolaire composée de 82,05 \$ en capital ainsi que des frais et des intérêts s'y rattachant.

Une résolution a été votée pour que la Commission scolaire des Draveurs collabore avec les commissions scolaires au Cœur-des-Vallées, des Hauts-Bois-de l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et Western Québec au projet d'interconnexion de leur réseau informatique afin de pouvoir, à terme, maintenir ou améliorer les services offerts à leurs clientèles à moindres coûts. Le conseil des commissaires mandate la Direction générale à prendre toutes les mesures appropriées afin de compléter le projet d'interconnexion des réseaux informatiques.

Les commissaires ont procédé à la dénomination des édifices Compétences Outaouais, Raymond et Ste-Thérèse. Désormais ils seront nommés respectivement Édifice Maloney Édifice Brébeuf et Édifice Broadway.

Les commissaires ont voté que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,30281 pour chacune des municipalités pour l'exercice 2015-2016.

Les élus ont approuvé la liste des 61 dérogations sécuritaires relativement au transport scolaire.

Suite à un processus d'appel d'offres, le conseil des commissaires a autorisé 13 projets pour la mesure Maintien des bâtiments d'une valeur de 5,1 millions de dollars pour l'année 2014-2015.

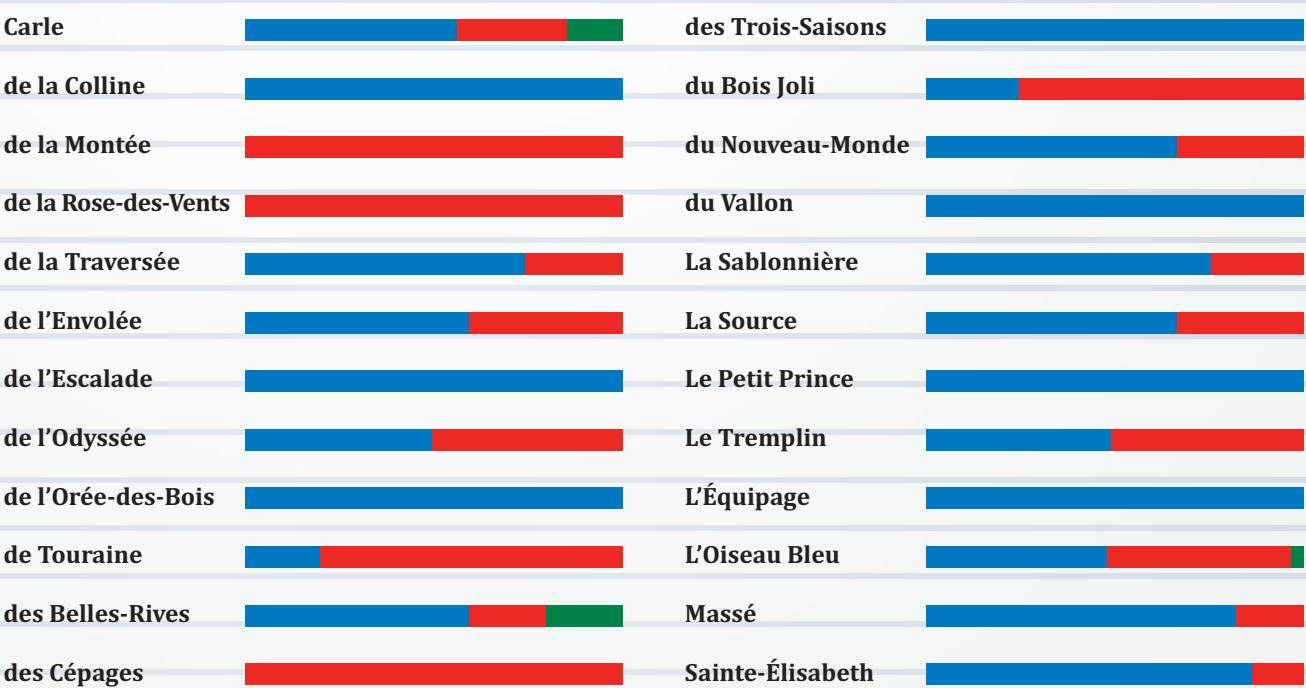


Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école

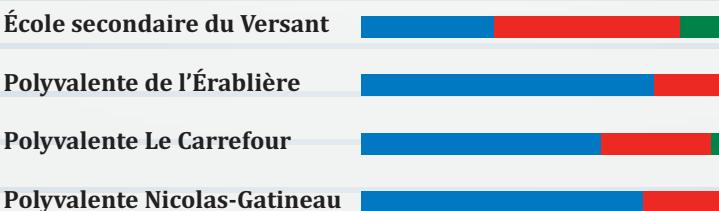
TABLEAU PAR ÉCOLE

DE LA NATURE DES ACTES DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION RAPPORTÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE EN 2014-2015

ÉCOLES PRIMAIRES



ÉCOLES SECONDAIRES



PHYSIQUE VERBALE ÉCRITE OU ÉLECTRONIQUE

Des élus impliqués et actifs au sein de la communauté

En plus de leur participation tout au long de l'année aux nombreuses activités des instances auxquelles ils appartiennent dans la commission scolaire en tant qu'élus, les membres du conseil des commissaires prennent également part à toute une variété d'activités et d'événements qui se déroulent dans les établissements et dans la communauté en général. Voici une liste non exhaustive qui illustre bien l'engagement local, régional et national des commissaires.

Monsieur Normand Sylvestre a vu son mandat de représentant des commissions scolaires de l'Outaouais renouveler au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais.

Monsieur Paul Morin est nommé représentant au conseil d'administration de Vision Multisports Outaouais.

Activités auxquelles les commissaires, par voie de résolution, ont été autorisés à participer au cours de la dernière année.

- Soirée de l'Ordre du Mérite;
- Souper-bénéfice pour le Grand défi Pierre Lavoie;
- Tournoi de golf pour le 35^e anniversaire de la Pointe aux Jeunes;

- Congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec;
- Congrès annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- Activités de financement au profit de l'AQETA Outaouais;
- Activité de financement de Vallée Jeunesse.

Activités auxquelles les membres du conseil des commissaires ont officiellement contribué par la publication de leur carte professionnelle de commissaire durant l'année 2014-2015 dans les écoles et les centres

- Fête de la rentrée à l'école du Nouveau-Monde;
- Bourse des commissaires remise à un élève au Gala Méritas à l'école Polyvalente Le Carrefour;
- Fête foraine de l'école La Source;
- Livre des finissantes et des finissants de l'école du Bois Joli et de l'école La Source;
- Bal des finissants de l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau;
- Activité de fin d'année BBQ à l'école de l'Escalade.

L'application du code d'éthique et de déontologie

En conformité avec l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Draveurs informe la population qu'aucun manquement aux règles du code d'éthique et de déontologie des commissaires n'a été traité

durant l'année 2014-2015. Ce code est accessible sur la page web de la commission scolaire à l'adresse suivante : www.csdraveurs.qc.ca. Une copie sera transmise sur demande auprès du secrétaire général.

Décisions du comité exécutif

Les membres du comité exécutif ont tenu six séances régulières durant l'année 2014-2015 dont cinq avec le nouveau comité. Ils ont été appelés à adopter 103 résolutions dans le cadre des fonctions et pouvoirs qui leur sont consentis par règlement.

Voici un résumé des décisions prises par cette instance composée de six commissaires et du président de la Commission scolaire des Draveurs.

Vingt-six transports exceptionnels d'élèves ont été autorisés par le comité.

Le comité exécutif a approuvé la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour l'année 2014-2015 totalisant la somme de 109 229 477 \$.

Adjudication de contrats :

Un contrat pour l'entretien et surveillance du système d'alarme intrusion pour la somme de 54 306 \$ à la firme Alarme Provinciale inc.

Un contrat à commande de filtres de ventilation avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR).

Cinq contrats d'entretien des espaces verts pour un montant de 498 285 \$ avec les prestataires de service Entretien S. Carrière et Pro-Vert.

Un contrat de location de bennes à ordures, collecte et transport des matières résiduelles pour tous les établissements du territoire de la Ville de Gatineau et de la municipalité de Cantley pour la somme de 196 762 \$ aux Entreprises Myral enr.

Un contrat pour la réfection des trottoirs à l'école de l'Odyssée (édifice Saint-René-Goupil) pour un montant de 61 852 \$ à l'entrepreneur Construction DJL inc.

Un contrat pour l'ajout de structures de jeux à l'école de Touraine (édifice George-Étienne-Cartier) pour un montant de 56 311 \$ à la firme Multi-Jeux Marlin.

Un contrat pour l'entretien et inspection des ascenseurs pour un montant de 85 100 \$ à la firme KONÉ inc.

Un contrat de nettoyage des systèmes de ventilation pour un montant de 43 960 \$ à la firme Prop-air.

Un contrat pour l'aménagement d'un terrain synthétique à l'école Polyvalente Le Carrefour pour la somme de 1 577 637 \$ à l'entrepreneur Les constructions et Pavage Jeskar inc. Ce projet a entièrement été subventionné par le MEESR et la Ville de Gatineau.

Reconduction de contrats :

Assurances générales pour un montant de 83 622\$ avec la firme Aon Parizeau inc.

Quatre contrats de services spécialisés pour l'entretien sanitaire aux établissements suivants : l'école L'Oiseau Bleu, les écoles secondaires et le Centre administratif pour la somme de 1 499 438 \$ pour les firmes Nasco Entretien ménager d'immeubles et Les services ménagers Roy ltée.

Quatre reconductions de contrats de service de déneigement pour la somme de 30 756 \$ pour les prestataires de service suivants : Transport et déneigement Gauvreau, et Déneigement Techni-Snow.

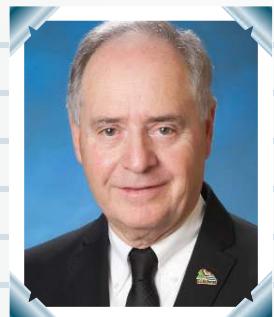
Un contrat d'approvisionnement de papier d'imprimerie pour l'ensemble des unités de la commission scolaire avec le Centre collégial des services regroupés (CCSR).

Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Draveurs (centre administratif) et le Centre des aînés de Gatineau pour l'utilisation de 15 espaces de stationnement.

Approbation de projets spéciaux gérés par le comité exécutif pour 20 établissements qui se sont partagés un budget global de 8 678 \$.



Le conseil des commissaires



Claude Beaulieu
Président



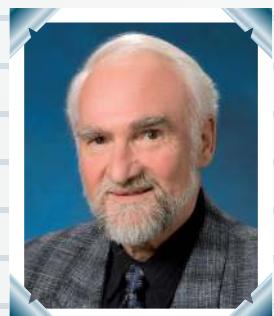
Paul Loyer
Vice-président
et Circonscription 3



Pierre Boucher
Circonscription 1



René-Guy Cantin
Circonscription 2



Normand Sylvestre
Circonscription 4



Paul Morin
Circonscription 5



Steve Kirk
Vice-président du comité exécutif
et Circonscription 6



Lyes Dris
Circonscription 7



Micheline Marcotte-Boucher
Circonscription 8



David Pigeon
Circonscription 9



Marie-France Gagnon
Circonscription 10



Annick Tremblay
Représentante du comité
de parents (niveau primaire)

Jérôme Maltais
Représentant du comité
de parents (niveau primaire)

Nathalie Dorais-Pagé
Représentante du comité
de parents (niveau secondaire)

Lucie Purdy
Représentante du comité
de parents (EHDAA)

Le conseil des commissaires (suite)



Bernard Dufourd
Directeur général



Julie Laberge
Directrice générale adjointe



Patrick Courville
Secrétaire général

L'équipe des services



Julie Legault
Directrice du Service des
ressources éducatives



Fernand Paré
Directeur du Service des ressources
informatiques, clientèle et transport



Sara Duguay
Directrice du Service des
ressources financières



Chantal Patrice
Directrice du Service des
ressources matérielles



Denis St-Onge
Directeur du Service des
ressources humaines